



**REINSCRIPTION EN TERMINALE
APRES UN ECHEC AU BACCALAUREAT**

LA PROVISEURE

Dossier suivi par :
Véronique TESSIER &
Jacques BEAUCOURT
Secrétariat de Scolarité

Tél : 02.40.32.44.00
Fax : 02.40.05.00.58

20 rue du Château de Rezé
44400 REZE

Dès réception de l'avis d'ajournement à l'examen, l'élève doit se présenter au lycée (secrétariat de scolarité) pour établir un dossier de demande de redoublement.

Cela consistera à :

- 1/ Compléter l'imprimé de demande d'affectation remis sur place,
- 2/ Fournir une **photocopie** des résultats d'examen,
- 3/ Fournir une enveloppe timbrée et portant l'adresse du responsable légal,
- 4/ **Si l'élève est issu d'un autre établissement**, rédiger une lettre de motivation à remettre avec les 3 bulletins de notes de l'année scolaire écoulée.

La réponse à la demande sera envoyée par la poste avant le 13 juillet 2017, si le dossier parvient complet au lycée au plus tard le 7 juillet 2017. Après cette date, la réponse ne sera donnée qu'à la fin du mois d'août.



Jocelyne HARMAND